

Demande de déplacement de match

Requérant:

Motif du déplacement:

Numéro de match: Date du calendrier:

Nouvelle date: Heure:

Halle:

Adversaire: d'accord

Arbitre n° 1: d'accord

Arbitre n° 2: d'accord

Date: Signature:

A envoyer en 4 exemplaires à la responsable du CHR, 15 jours avant la date du match et avec le récépissé postal du versement des frais de déplacement sur le CCP de SVRN 20-5611-9 (montant selon le règlement des finances):

Sylvie Vuille
Les Bourquins-de-Bise 2
2117 La Côte-aux-Fées
ssvuille@bluewin.ch

Le requérant orientera les arbitres et est responsable des irrégularités.

Demande accordée

Demande refusée

Date:

La RCHR:

La demande sera envoyée par la RCHR:

- au requérant
- au caissier de SVRN
- à l'équipe adverse